

Commune de Molenbeek-Saint-Jean

Service de l'Urbanisme
Rue Comte de Flandre, 20
B - 1080 BRUXELLES

Bruxelles, le 10/07/2026

N/Réf. : MSJ20105_JUIL2026_PU
Gest. : XX/XX
V/Réf. : PU-39292
Corr: Rachida Benmerieme
NOVA : 12/PU/2031218

MOLENBEEK-ST-JEAN. Place Communale, 18 - 19
(= partiellement en zone de protection de l'Hôtel communal de Molenbeek-Saint-Jean / Inventaire)
PERMIS D'URBANISME : le regroupement de 2 commerces (407m2) avec ouverture du mur mitoyen, la régularisation de la modification des façades au niveau du rez-de-chaussée
Demande de la Commune du 09/07/2026

Mesdames, Messieurs

Faute de pouvoir réunir le quorum de présence nécessaire (CoBAT, art. 11, § 2), la CRMS ne rendra pas d'avis sur la demande sous objet.

La procédure peut néanmoins se poursuivre, sans qu'il y ait lieu de tenir compte d'un avis rendu hors délai (CoBAT, art. 126 §3).

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président

c.c.: ndeswaef@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; urbanisme@molenbeek.irisnet.be ; ep-oo@molenbeek.irisnet.be ; benmeriemr@molenbeek.brussels